



ASSEMBLEE ANNUELLE 2017

BULLETIN D'INSCRIPTION

1 – Bulletin d'inscription à l'Assemblée Annuelle du JEUDI 23 NOVEMBRE 2017

Monsieur : Prénom :
Madame : Prénom :

Seront présents à l'Assemblée Annuelle : OUI NON (rayer la mention inutile)

2 – Bulletin d'inscription au repas du 23 NOVEMBRE 2017 :

Monsieur : Prénom :
Madame : Prénom :

Seront présents au repas : OUI NON (rayer la mention inutile)

Le prix du repas est fixé à **25 € par personne**. En conséquence, veuillez joindre à votre bulletin d'inscription un chèque (bancaire ou postal) de :

25 euros X nombre de personnes =
Etabli à l'ordre de ARCEA-CESTA

Veuillez adresser bulletin d'inscription et chèque à :

Monsieur SARPS André – 7, allée Lucildo – 33600 PESSAC

date limite impérative de réception : 17 NOVEMBRE 2017

Merci et à bientôt.

REMARQUE IMPORTANTE : Les engagements financiers que nous prenons vis-à-vis du traiteur, nous obligent à vous préciser que toute annulation, non justifiée par un cas de force majeure, ne pourra faire l'objet d'un remboursement ; de même, les personnes non inscrites qui se présenteraient au repas, ne pourront être acceptées.